

Grand Prix Jeunes de Besançon



du 25 au 26 octobre 2022



Organisation

Compétition ouverte à tout joueur :

- licencié de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être de catégorie Minime ou moins
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attestant avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet - Documentation – sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

| | Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC | Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement | Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement | Wild Cards : Nombre maximum autorisé |
|------------------|---|--|---|--|
| | 96 | 36 | 15 | 10 |
| Minimes | | 6 | 3 | |
| Benjamins | | 15 | 6 | |
| U12 | | 15 | 6 | |

Bulletin d'inscription au GRAND PRIX JEUNES DE BESANCON

Nom : _____ Index : _____ N° de Licence : _____
Prénom : _____ Club : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____
CP : _____ Ville : _____ Email : _____

Droits d'engagement :

- . Non Membres du Club : 40€
- . Membre du club : 20€

Merci d'envoyer votre bulletin accompagné de votre règlement au Secrétariat du Golf.